



LE JASEUR



BULLETIN MUNICIPAL ET PAROISSIAL DE ST-VALÉRIEN

Le 15 novembre 2011

Volume 33 Numéro -06-

VIE PAROISSIALE :

VOS OFFRANDES :

Semaine du 30 octobre :	221.30\$
Semaine du 6 novembre :	129.00\$
Funérailles Jeannine Caron :	206.55\$

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS :

Semaine du 20 novembre :

Dimanche 20 novembre 9h30
Parents défunts – Thérèse, Maurice Thériault (ici)
Intentions personnelles Christine, Jocelyn Chabot (ext)

Semaine du 27 novembre :

Dimanche 27 novembre 9h30
Parents défunts – Louise Roussel (ici)
Parents défunts – Gilberte, Charles Cimon (ext)

LES LAMPES DU SANCTUAIRE :

Semaine du 20 novembre :	Cécile, Jean Faubert
Semaine du 27 novembre :	Annette Dextraze

À VOS PRIÈRES :

Jeannine Caron fille de feu Joseph Caron et de feu Rose Anna Landry décédée accidentellement le 31 octobre à l'âge de 71 ans 11 mois. Service et sépulture ici à St-Valérien le 5 novembre. Elle était la belle-sœur d'Annette Dextraze de cette paroisse.

Sincères sympathies aux familles éprouvées

PANIERES DE NOËL :

Cette année encore pour avoir droit à un panier de Noël, il vous faudra remplir un formulaire de demande. Ce formulaire est disponible au bureau de la fabrique aux heures de bureau soit :

Lundi	PM	13h00	à	16h00
Mercredi	AM	9h30	à	11h30
	PM	13h00	à	16h00
Jeudi	PM	13h00	à	16h00

Aucune demande ne sera acceptée sans avoir rempli ce formulaire. Remettre au plus tard le 7 décembre.

Comité des bénévoles

Bonnes semaines à vous tous

Réjeanne Dion

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES PAROISSIENS :

L'assemblée annuelle des paroissiens et des paroissiennes en vue de l'élection de nouveaux membres aux Conseils de Fabrique aura lieu :

- pour la paroisse St-Eugène, le dimanche 4 décembre après la messe de 9h30
- pour la paroisse de St-Fabien, le dimanche 4 décembre après la messe de 11h00
- pour la paroisse de St-Valérien, le dimanche 11 décembre après la messe de 9h30
- pour la paroisse de Bic, le dimanche 11 décembre après la messe de 11h00

Benoît Hins, curé

BINGO :

Le bingo au profit de la Fabrique qui s'est tenu le 4 novembre dernier a remporté le montant de 866.25\$. Merci à tous les nombreux participants ; votre présence a été très importante à notre réussite.

Merci à tous les donateurs de leur grande générosité :

- Épicerie S.T Inc. : Une caisse de chips (30) ;
- Anonyme : Un livre de 200 recettes de biscuits et desserts ;
- Hôtel Gouverneur : Un brunch pour 2 personnes ;
- Coiffure Céline Gaudreau : Un emballage cadeau pour la coiffure ;
- Anonyme : Une murale ;
- 3 dons en argent totalisant 50\$;
- 3 dons en argent de 20\$ chacun.

Merci aussi à toutes les personnes qui ont collaboré en fournissant des prix de présence.

À tous nos bénévoles de près au de loin, un sincère remerciement. Votre aide est d'une grande importance.

Bravo et merci à vous tous ! C'est une réussite. À la prochaine !

Le Conseil de la Fabrique
par Gemma Beaupré et Fernande Roy

UN MOT DE LA CHORALE POUR LA FÊTE DE NOËL :

Avec l'arrivée de l'automne, il est déjà le temps de penser aux chants pour la fête de Noël qui s'en vient. Un appel est donc lancé à tous ceux et celles qui désirent se joindre à la chorale pour cette occasion. De plus, une invitation toute particulière est faite aux jeunes. Les pratiques ont lieu le dimanche à 13h00 à l'Église et débiteront **le 27 novembre**.

Alors si tu es intéressé(e), n'hésite pas à contacter un membre de la chorale ou encore en m'appelant au 418-736-5107 ou encore en te présentant à l'Église le 27 novembre prochain à 13h00.

Francine Cimon, pour la chorale

LOT À VENDRE :

7^e Rang, St-Valérien, 2.3 X 28 Arpents, chemin sur 28 arpents avec pont qui traverse la rivière des Acores, accès par chemin des 24, bon territoire de chasse, chevreuil, orignal.

Info : 450-889-8720 Philippe Potvin

ÉPICERIE S.T. INC :

Horaire de l'épicerie

Du Lundi au Samedi : 8h00 à 20h00
Dimanche : 9h00 à 18h00

Horaire de la boucherie

Du lundi au vendredi: 8h00 à 12h30
13h30 à 18h00
Samedi : 8h00 à 12h30
13h30 à 17h30
Dimanche : Fermée

Le 28 novembre sera la journée d'anniversaire de l'épicerie S.T inc.

Et oui déjà 1 an, sa passe vite !!!

Pour cela, le 24 novembre, sera une journée toute spéciale en prix de visite chez nous. Le client ou la cliente qui se présentera à l'épicerie durant la journée avec un achat minimum de 15\$, se méritera un prix instantané. **Premier arrivé premier servi.**

Ont vous attend ! Surprise !

Tout le personnel vous dit au plaisir de vous voir.

Horaire des fêtes

Prendre note que **samedi le 17 décembre nous fermerons à 19h00.**

Samedi 24 décembre 8h00 à 18h00
Dimanche 25 décembre Fermée
Lundi 26 décembre 10h00 à 18h00
Samedi 31 décembre 8h00 à 18h00
Dimanche 01 janvier Fermée
Lundi 02 janvier 10h00 à 18h00

De tout le personnel de l'épicerie S.T
Sandra Tremblay
propriétaire

**Joyeuses fêtes à toutes et à tous Belle année 2012 !
Au plaisir de vous servir !**



TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ **MRC RIMOUSKI-NEIGETTE**

ÉCONOMIQUE SIMPLE SÉCURITAIRE

À Rimouski en moins de 30 minutes

Cet hiver, économisez du temps de pelletage et de stationnement.
Offrez vous la sécurité et la tranquillité d'esprit avec nos forfaits.

*L'autobus passe déjà devant votre résidence ?
Demandez au chauffeur de vous y cueillir.*



Le meilleur forfait pour vous :

Déterminez le nombre d'allers-retours que vous effectuez par semaine entre St-Valérien et Rimouski et découvrez le meilleur forfait pour vous.

1 aller-retour /sem.	2 allers-retours /sem.	3 allers-retours /sem.	4 allers-retours /sem.	5 allers-retours /sem.
voiture : 6\$	voiture : 12\$	voiture : 18\$	voiture : 24\$	voiture : 30\$
2 billets rég. : 9\$	4 billets rég. : 18\$	6 billets rég. : 27\$	8 billets rég. : 36\$	10 billets rég.: 45\$
2 billets étu. : 6\$	4 billets étu. : 12\$	6 billets étu. : 18\$	8 billets étu. : 24\$	10 billets étu.: 30\$
Passé mois : 29\$	Passé mois : 29\$	Passé mois : 29\$	Passé mois : 29\$	Passé mois : 29\$

TARIFS

- Livret 10 billets réguliers : 45\$ (disponible au bureau municipal ou auprès du chauffeur)
- Livret 10 billets étudiants : 30\$ (disponible au bureau municipal ou auprès du chauffeur)
- Laissez-passer mensuel : 125\$ (nombre de déplacements illimité, disponible à la MRC)
- 5\$ par déplacement (montant juste au chauffeur)

MRC de Rimouski-Neigette
418-724-5154

TU AS ENTRE 12 ET 17 ANS ?

Tu as envie que les choses bougent ? Tu as envie d'avoir des activités pour les adolescents ? C'est le temps ou jamais de venir nous en faire part ! Le 25 novembre, entre 19h30 et 22h00, au sous-sol de l'église (porte de la patinoire), vient rencontrer les jeunes de St-Valérien En Action ! Nous serons là pour écouter tes suggestions ! Il y aura un petit goûter. Le tout se fera sous la surveillance d'un adulte.

Au plaisir de te voir !

St-Valérien en action

PRÊTS POUR L'HIVER !

La coordonatrice aux relations communautaires de la Sûreté du Québec, poste de Rimouski-Neigette, Chantal Joubert, donne aux citoyens des conseils de la sécurité qui s'appliquent à la saison hivernale déjà à nos portes. Elle rappelle qu'avec l'arrivée de la neige, les citoyens ont l'obligation de dégager et déglacer les vitres, de chaque côté du véhicule, de même que le pare-brise et la lunette arrière, de façon à ce que ces endroits soient libres de toute matière pouvant nuire à la visibilité. Les feux arrière et la plaque minéralogique de l'auto doivent également être nettoyés. De plus, les pneus d'hiver seront obligatoires à compter du 15 décembre.

Robert St-Pierre,
Directeur des travaux publiques

ÉCOCENTRE DE RIMOUSKI **HEURES D'OUVERTURE DURANT LA SAISON FROIDE :**

La Ville de Rimouski désire informer la population rimouskoise et aussi celles des municipalités de la MRC de Rimouski-Neigette **des heures d'ouverture à l'écocentre à compter du 1er décembre durant la saison froide.**

Dates :

1^{er} décembre au 14 décembre 2011 1^{er} février au 31 mars 2012
FERMÉ du 15 décembre 2011 au 31 janvier 2012 inclusivement

Jours et heures :

VENDREDI : 12h00 à 16h00 SAMEDI : 8h30 à 12h00

Il est grand temps de profiter des heures d'ouverture de l'horaire estival du lundi au samedi jusqu'au 30 novembre pour apporter les feuilles mortes, les résidus domestiques dangereux, le matériel informatique usagé, le bois et les branches, et bien d'autres matières dont il est possible de se départir de façon écologique grâce aux services de récupération offerts par l'écocentre.

La Ville de Rimouski remercie les citoyennes et citoyens pour leurs efforts à protéger l'environnement dans une perspective de développement durable.

Aline Blais,
responsable des communications
Direction générale
Téléphone : 418-724-3108
Télécopieur : 418-724-3183
aline.blais@ville.rimouski.qc.ca



DISCOURS DU MAIRE 2011 :

*Allocution présentée par monsieur Robert Savoie maire,
le 7 novembre 2011*



Chers citoyens et citoyennes,

Conformément à l'article 955 du Code municipal, voici mon rapport sur la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2010.

Le rapport financier et le rapport du vérificateur 2010 ont été déposés le 8 mars 2011.

Les revenus et les investissements de fonctionnement ont été de **937 021\$** et les charges de **957 445\$**. Amortissements de 170 353\$, remboursement de la dette à long terme de (61 318\$), affectation aux activités d'investissement de (33 244\$), affectation de l'excédent accumulé non affecté de 19 396\$, affectation de l'excédent accumulé affecté, réserves et fonds réservés de (4 559\$), donnant un excédent net de 79 322\$.

Ainsi, au 31 décembre 2010, les états financiers indiquent un excédent accumulé affecté de **77 280\$** et un excédent accumulé non affecté de **172 283\$**.

Comme le prévoit l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération et l'allocation de dépense annuelles attribuées aux membres du conseil municipal pour l'année 2010.

- La rémunération du maire est fixée à **4 766\$** et l'allocation de dépenses à **2 383\$**.
- La rémunération de chaque conseiller est fixée à **1 589\$** et l'allocation de dépenses à **794\$**.

Outre cette rémunération, le maire ou son représentant a reçu à titre de membre du conseil des maires de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette une rémunération annuelle de **1 895.20\$** et une allocation de dépenses de **947.60\$**.

Le contrat annuel pour la collecte des déchets domestiques a coûté **20 448.49\$** et celui pour la collecte des matières recyclables **10 224.24\$**. Depuis le 1er janvier 2011, c'est la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière qui procède aux deux collectes, suite à une entente intervenue entre les deux municipalités pour les montants respectifs de **21 450\$** et **14 300\$**. Le contrat pour la vidange des installations septiques a été alloué à Sani-Manic en 2011 et ce pour les trois prochaines années suite à un appel d'offre. Le coût par fosse septique est respectivement de **180\$, 185\$, et 190\$**, et pour les urgences **375\$, 380\$ et 400\$** pour les années 2011, 2012 et 2013. Le contrat de fourniture de diesel a été accordé à Pétroles BSL au prix de **1.0655\$** du litre, sujet aux fluctuations du

marché. Le ramonage de cheminées est effectué par Arbex au coût de **22.58\$** par cheminée pour 2010 et 2011. La conciergerie a coûté **4 636.30\$**. Le contrat pour 2011 et 2012 a été accordée à Christian Beaulieu et Cynthia Perreault au montant de **4 800\$** par année.

Au 30 septembre 2011

Pour l'année 2011, nous avons prévu des charges de **858 075\$** et autres activités financières de **85 464\$** pour un total de **943 539\$** et un total des recettes avec affectations du même montant. Au 30 septembre 2011, nous avons des charges de **696 914\$**, soit **74%** de notre budget. **Nous devrions terminer l'année avec un léger excédent.** Les montants en caisse au 30 septembre sont de **272 425,61\$** au compte courant et de **35 000\$** en dépôts à terme, pour un grand total de **307 425,61\$**. Les emprunts à long terme totalisent **556 971\$**.

Voirie municipale

Au cours de l'année 2011, en plus de l'entretien habituel de notre réseau routier, nous avons effectué l'amélioration d'une partie du rang 5 Est et d'un secteur de la route Centrale. De plus nous avons mis en place des aires de stationnement d'hiver afin de faciliter l'accès à certains secteurs du territoire.

Nous avons aussi élaboré et déposé une programmation de travaux pour l'amélioration de nos infrastructures routières au Ministère des Transports du Québec, dans le cadre du transfert aux municipalités d'une partie des revenus de la *Taxe fédérale sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2010-2013)*. Celle-ci fut acceptée. Ceci permettra au cours des trois prochaines années d'avoir droit à un montant de **497 183\$ pour un investissement de la municipalité de 94 080\$**. La programmation comprend les travaux de voirie pour le quartier résidentiel du Ruisseau-Raphaël, les travaux de réfection du ponceau de la route Centrale et d'une partie de la mise à niveau de secteurs problématiques des rangs de la municipalité.

Nous avons aussi reçu la confirmation d'une subvention de 10 000\$ du député pour l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

Développement municipal

La planification du développement du quartier de la rue du Ruisseau-Raphaël et de l'avenue du Versant a débuté. Nous avons émis un contrat pour l'élaboration des plans et devis pour l'extension du réseau d'égout et la mise en place des nouvelles rues. Les plans et devis ont été reçus et les demandes d'autorisation auprès du MDDEP ont été effectuées. Suite à la réception des autorisations et du

respect des conditions par le promoteur, les travaux de la phase 1 devraient débiter à la fin du printemps 2012.

Machinerie et bâtiments

Des montants substantiels ont été mis en 2011 pour l'entretien et la réparation de certains équipements dont la rétrocaveuse 1988, le camion Inter 1996, et la camionnette 2003. De plus nous avons fait l'acquisition d'une boîte à gravier pour l'Inter 96. Certaines améliorations locatives ont été réalisées au bureau municipal.

Service incendie

Tel que précisé au schéma de couverture de risques, nous avons poursuivi la mise aux normes des équipements des pompiers et de leur formation.

Loisirs et culture

Au cours de 2011, en partenariat avec la Corporation des loisirs, nous avons poursuivi l'aménagement d'un parc de loisir sur les terrains de la municipalité et assuré l'entretien et la surveillance de la patinoire.

De plus, nous avons renouvelé nos ententes avec la Fabrique et la Ville de Rimouski afin de permettre aux citoyens et aux différents organismes culturels, communautaires et de services d'avoir accès aux locaux de l'église et aux différents services de loisirs et culture de la Ville de Rimouski. Certaines améliorations ont aussi été réalisées à la bibliothèque municipale. De plus nous collaborons avec l'équipe de bénévoles afin d'assurer la production, l'impression et la diffusion du journal Le Jaseur.

Une zone sans fil internet a aussi été mise en place en partenariat avec la Corporation de développement. Cette zone permet maintenant à tous les organismes, groupes et citoyens d'avoir accès gratuitement à internet à l'intérieur des locaux de l'église et au pourtour de l'église.

Politique familiale, des aîné(e)s et Plan de développement durable

La municipalité collabore étroitement avec la Corporation de développement de St-Valérien à l'élaboration d'un plan de développement durable financé à partir **du Pacte rural et du Fonds vert canadien des municipalités**. De plus, une politique familiale et des aîné(e)s est aussi en cours de réalisation. Celle-ci permettra d'identifier les besoins spécifiques et aussi d'avoir accès à des subventions gouvernementales afin d'améliorer les équipements et les infrastructures dédiés aux aîné(e)s.

Ressources humaines

La Municipalité emploie trois employés permanents : Mme Marie-Paule Cimon occupe le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière, M. Robert St-Pierre,

celui de directeur des travaux publics et M. Jean-Yves Brillant auxiliaire aux travaux publics I. M. Roger Roussel occupe le 3e poste pour le déneigement. M. Robin Caron est engagé sur une base à temps partiel à titre de préposé à la patinoire en période hivernale et à la réalisation de différents travaux pendant la période estivale. En hiver, des employés sur appel sont engagés pour voir au déblaiement des routes. Je les remercie pour leur excellent travail et je tiens aussi à souligner leur très grande collaboration avec l'ensemble des membres du conseil municipal.

Bénévoles et comités

Quelques comités ont été mis en place au cours de l'année 2010 et 2011 dont celui concernant l'entretien du réseau routier et du déneigement et le comité Municipalité et Fabrique. Je tiens à remercier personnellement tous les conseillers et les citoyens qui ont donné bénévolement de leur temps. Leur implication, leur dévouement et surtout leur cordialité ont assuré le maintien d'une qualité de vie et de service pour le bien-être de notre population.

En conclusion

Je profite aussi de cette occasion afin de souligner l'apport exceptionnel d'une citoyenne qui s'est investie de tout son cœur pendant 16 ans comme maire et 4 ans à titre de conseillère, à faire grandir la Municipalité de St-Valérien. Un gros merci à madame Marcella Fournier, qui a célébré son 70^e anniversaire.

Et pour terminer, je tiens à souligner la qualité et le travail exceptionnel de tous les conseillers municipaux. Sans eux, il me serait difficile voire impossible de mener à bien la gestion de l'ensemble des dossiers.

J'invite les contribuables à la séance spéciale pour l'adoption du budget qui se tiendra en décembre, de même qu'à toutes les séances du mois.

Au plaisir de vous voir,

Robert Savoie, maire

LE « JASEUR » :

Veillez prendre note que vous pouvez déposer vos communiqués pour la prochaine parution du « Jaseur » au plus tard **vendredi 25 novembre 2011 à 17h00** au 4 avenue du Vallon à St-Valérien.

Christine et Jocelyn Chabot,
responsables

EXTRAITS DU RÈGLEMENT # 98-165 CONCERNANT LES ANIMAUX :

Article 16: Nuisances

Les faits, circonstances, gestes et actes ci-après énoncés constituent des nuisances au sens du présent règlement, sont considérés comme des infractions et sont prohibés ;

- a) Le fait, pour un chien, d'aboyer, de hurler ou de gémir de façon à troubler la paix et la tranquillité d'une ou de plusieurs personnes ;
- f) Le fait, pour un gardien, d'**omettre de nettoyer toute propriété publique ou privée salie par le dépôt de matières fécales de son animal ;**

Article 22. Dispositions pénales

22.1 Quiconque, incluant le gardien d'un animal, laisse cet animal enfreindre l'une des dispositions du présent règlement et quiconque, incluant le gardien d'un animal, contrevient à l'une ou l'autre des dispositions du présent règlement commet une infraction et est passible:

- 1° pour une première infraction, d'une amende d'au moins 50 \$ et d'au plus 100 \$ et des frais;
- 2° pour toute infraction subséquente d'une amende d'au moins 100 \$ et d'au plus 300 \$ et des frais.

MESSAGE IMPORTANT – SERVICE D'URGENCE :

Afin de faciliter le travail des services d'urgence (pompiers, ambulanciers, police), il serait très important que les numéros civiques des résidences et chalets soient visibles du chemin. Vous êtes donc invités à prendre les dispositions nécessaires pour que votre numéro civique soit visible.

BACS BLEUS :

Le conseil municipal rappelle aux citoyens que les bacs bleus pour la récupération demeurent la propriété de la Municipalité, mais que la responsabilité de ceux-ci revient à chacun des contribuables. Dans l'éventualité où un bac est endommagé ou n'est plus, le citoyen devra déboursier un montant d'environ 85\$, prix coûtant du bac, pour en avoir un autre.

Marie-Paule Cimon, directrice générale
et secrétaire-trésorière



CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE ST-VALÉRIEN
TROIS POSTES D'ADMINISTRATION VACANTS :

Au nom de l'ensemble du conseil d'administration de la Corporation de développement de St-Valérien, je remercie chaleureusement Messieurs Donald Dubé (vice-président) et Alain Gaba (administrateur) pour leur implication bénévole au sein de notre équipe. Monsieur Dubé a contribué à l'instauration de plusieurs projets dans la communauté et Monsieur Gaba s'est impliqué particulièrement dans la démarche pour devenir Municipalité amie des aînés. Nous avons à ce jour trois postes d'administrateur vacants.

Ceux et celles qui ont à cœur le développement de notre municipalité et qui sont intéressés à s'impliquer pour faire de St-Valérien une municipalité amie des aînés, promouvoir le dynamisme économique et social de notre village et prendre part à l'élaboration de notre plan de développement durable sont les bienvenus dans notre équipe. L'implication requiert une présence bénévole aux rencontres mensuelles. Veuillez communiquer avec moi au 418-736-8074 pour de plus amples informations.

Étienne Bachand, président
Corporation de Développement
de St-Valérien

BRUNCH ANNUEL CHEVALIER DE COLOMB
CONSEIL 9857 DES ÉCARTS :

Dimanche le 11 décembre 2011, sous-sol de l'église de St-Valérien, salle Laval Gauvin, immédiatement après la messe.

Coût : 10\$ adulte
5\$ enfant de 6 ans à 12 ans
Gratuit : enfant moins de 6 ans

Bienvenue à tous

Pour réservation communiquer avec Gilbert Beaulieu au téléphone 418-736-5564 ou en s'adressant à l'épicerie S.T. de St-Valérien.

Les chevaliers de Colomb,
Conseil 9857 des Écarts



LE VRAI PÈRE-NOËL NE LAISSE PAS DE TRACES... **LA CHRONIQUE DE MYLÈNE, ÉCO-CONSEILLÈRE !**

Vous trouvez que Noël est devenu une fête trop commerciale ? Jadis, les enfants s'émerveillaient d'une délicieuse orange glissée dans une chaussette. Les valeurs humaines d'antan, de rassemblement et d'amour ne sont peut-être pas enfouies trop loin... Vous pouvez récupérer Noël.

Emballez-vous moins dans vos préparatifs. Pendant les fêtes, nous produisons deux fois plus de déchets par jour. Beaucoup d'arbres coupés sont ainsi transformés en tonnes d'emballages voués aux poubelles. Pour créer une ambiance festive dans votre maison, mettez vos enfants à contribution. Ils seront ravis de bricoler vos décorations. Pendant que votre petit monde s'exprimera en couleur, profitez de ce temps de paix pour cuisiner les spécialités qui feront le bonheur de vos invités.

Décorez votre arbre des valeurs qui vous animent. Trouvez chez un commerçant près de chez vous les cadeaux qui toucheront les êtres qui vous sont chers. En famille ou en groupe, faites résonner la musique d'une société plus juste.

Heureusement, le Père-Noël voyage en traîneau, ce qui laisse moins de traces dans l'atmosphère. Faites comme lui et célébrez léger. Résistez aux cloches de la consommation et entourez les gens de chaleur humaine plutôt que d'objets dont ils ne sauront bien souvent que faire.

C'est ainsi que collectivement, nous récupérerons Noël. Et n'oubliez pas qu'au rythme où les glaces fondent, les heures du Père-Noël sont peut-être comptées..!

Mylène Joncas
Éco-conseillère,
Conseillère en développement durable,
Corporation de développement de St-
Valérien

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE ST-VALÉRIEN :

Bonjour,

Je vous informe que nous aurons un premier tournoi de cartes le 16 novembre qui débutera à 13h30.

Le jeu est le 500. Les personnes seront choisies au hasard dans la salle. Il y aura prix aux gagnants et prix de présence.

On vous attend.

Annette Dextraze, secrétaire.



INFORMATION SUR LE SERVICE DE POPOTE ROULANTE :

Le service de Popote Roulante est offert aux personnes qui n'ont pas de proche aidant et qui sont dans l'incapacité permanente ou temporaire (qu'il s'agisse de personnes âgées, de personnes en perte d'autonomie, malades chroniques, handicapées, ou en convalescence) de préparer leurs repas. L'équipe de la Popote rurale peut alors porter un repas chaud par jour, du lundi au vendredi, afin de permettre à ces personnes de rester chez soi et d'avoir une alimentation plus équilibrée.

Pour rejoindre l'équipe ou pour toute question concernant le service, téléphonez au Centre d'action bénévole Rimouski-Neigette au 418-722-7010. Si vous connaissez des personnes qui seraient éligibles à ce service, n'hésitez pas à appeler au Centre d'action afin de les référer. **Nous comptons sur votre bienveillance pour assurer le bien-être de vos concitoyens dans le besoin.**

Le Centre d'action bénévole Rimouski-Neigette est également à la **recherche de bénévoles** afin d'assurer la sauvegarde et la qualité de ce service qui est essentiel au maintien à domicile.

Mireille McGrath-Pompon, chargée de projet pour la mise à jour de la Politique familiale et la mise en place de la démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA), Corporation de développement de St-Valérien

FORMATIONS INFORMATIQUES GRATUITES À ST-VALÉRIEN :

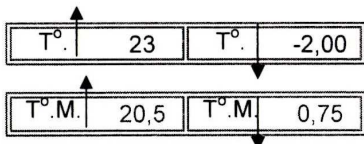
Le Centre de Ressources en Intervention Populaire de l'Est (CRIPE) de Rimouski en collaboration avec ATENA Informatique et la Corporation des sports et loisirs de St-Valérien vous offre l'opportunité de participer au projet « **Citoyen branché** » qui propose des **formations gratuites** adaptées aux personnes qui ont peu ou pas accès aux technologies de l'information et des communications. D'une durée totale d'**environ 9 heures**, chaque formation permettra aux participants d'être initiés à l'ordinateur, à l'Internet, aux courriels et aux services gouvernementaux en ligne. Tous les citoyens sont donc invités à venir suivre cette formation au sous-sol de l'église de St-Valérien.

« Les personnes initiées aux nouvelles technologies pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé et profiteront de plusieurs avantages, entre autres, faciliter l'entretien des liens sociaux, briser l'isolement et favoriser les liens intergénérationnels. » souligne Alexandre Leclerc, formateur dans ce projet.

Pour vous inscrire, veuillez téléphonez au bureau municipal de St-Valérien et laisser vos coordonnées. La formation est prévue dans le courant de l'hiver 2012.

Diane Leclerc, Corporation des sports
et loisirs de St-Valérien

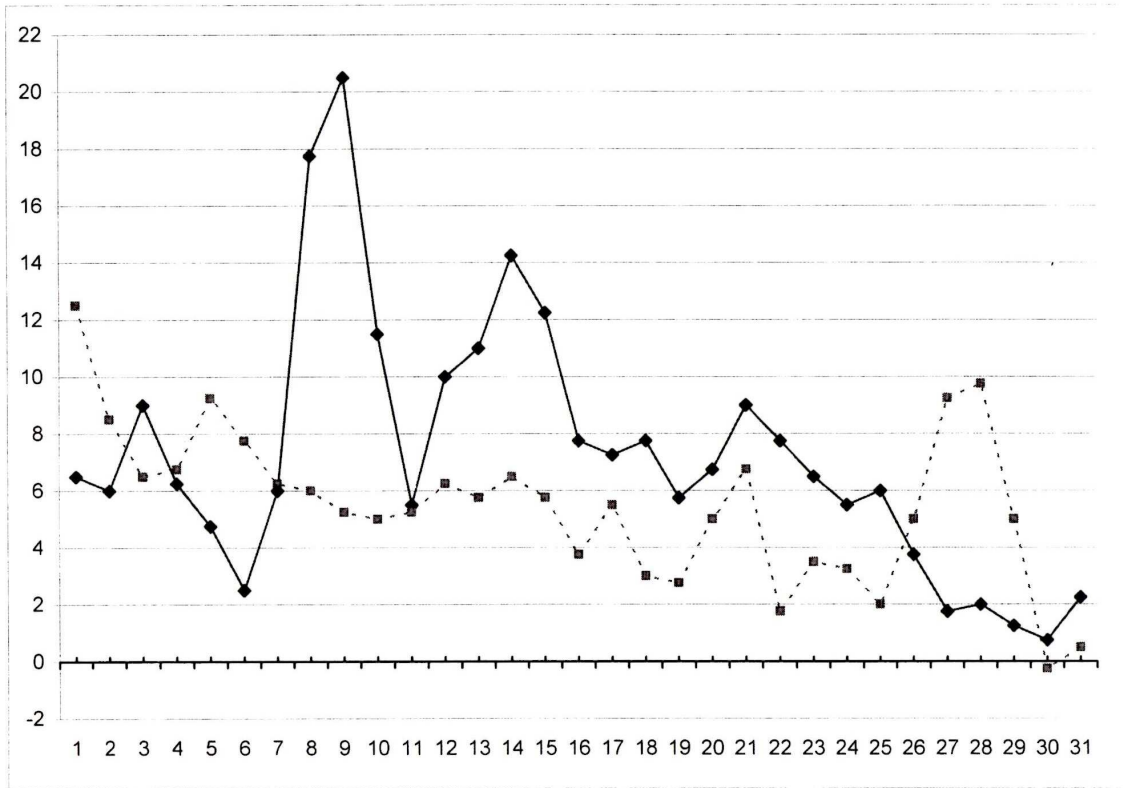
SAINT-VALÉRIEN					octobre-11	
Date	8 h	12 h	18 h	0 h	T° M. Q.	Observations
1	6	7	7	6	6,50	☁ :: ☁
2	5	6	7	6	6,00	☁ ☁
3	6	10	11	9	9,00) ☁
4	7	8	6	4	6,25	☁ :: ☁
5	4	6	6	3	4,75	☁ * ☁ * GV
6	1	5	4	0	2,50	* ☁ *
7	-2	6	8	12	6,00	* ☁
8	13	20	19	19	17,75	* ☁ *
9	17	23	22	20	20,50	*
10	11	15	12	8	11,50	*
11	4	8	8	2	5,50	○ *
12	4	14	12	10	10,00	☁ * ☁
13	9	12	12	11	11,00	☁ ☁
14	12	16	15	14	14,25	☁ :: ☁
15	13	15	12	9	12,25	☁ ☁ GV ☁ ☁ * ☁
16	7	9	9	6	7,75	☁ ☁ :: ☁
17	6	10	8	5	7,25	☁ ☁ * ☁ *
18	6	10	8	7	7,75	☁ ☁
19	4	9	6	4	5,75	☾ ☁ * ☁ *
20	5	7	7	8	6,75	☁ :: ☁ GV
21	9	10	9	8	9,00	☁ :: ☁ :: ☁ ☁
22	7	9	8	7	7,75	☁ :: ☁ *
23	6	10	6	4	6,50	☁ * ☁ *
24	5	7	7	3	5,50	☁ * ☁
25	5	8	7	4	6,00	☁ ☁
26	2	6	5	2	3,75	● ☁ * ☁
27	-1	4	2	2	1,75	☁ * ☁ * ☁
28	1	3	3	1	2,00	☁ (*) ☁
29	0	4	1	0	1,25	☁ * ☁ * ☁
30	0	1	2	0	0,75	☁ * ☁
31	-2	5	4	2	2,25	*
					7,27	← T° M. M.



Température la plus Haute et la Basse dans le mois.

Temp. Moyenne du jour la plus Haute et la plus Basse.

TEMPÉRATURE MOYENNE QUOTIDIENNE (T°M.Q.) OCTOBRE 2011



Légende: -----> = 2010 ———> = 2011

TEMPÉRATURE MOYENNE MENSUELLE (T°M.M.) OCTOBRE

1990	1991	1992	1993	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
5,57	6,15	4,22	3,45	5,91	6,47	6,98	5,68	8,28	5,70	3,00	5,48	7,27

EN OCTOBRE

1990	1991	1992	1993	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de jours complètement ensoleillés												
2	6	3		5	9	4	1	7	2	2	2	4
Nombre de jours avec précipitations (solides ou liquides)												
16	13	17		12	13	15	15	10	16	19	19	16

Richard Bergeron ·

